

THE
QUEBEC
GAZETTE.



LA
GAZETTE
DE
QUEBEC.

THURSDAY, JULY 29, 1779.

JEUDI, le 29 JUILLET, 1779.

L O N D O N, *March 15.*



Letter from a Gentleman at Bourdeaux to a Gentleman at Newcastle, says, "That upwards of 200 fail of ships are laid up in that harbour for want of hands and ships of war to protect their trade, which causes a general murmur against their ministry; and that Franklin and his colleagues are in a precarious situation, not daring to venture abroad in the night.

The failures in trade are not confined to the French Capital. The best trading cities, Marseilles, Rouen, Nantz, Bourdeaux, Lyons, &c. are at their last gasp; in the latter the bankruptcy of the House of Mess. Serans and Co. will, no doubt, give the coup de grace to a great number of French merchants, and the disaster will perhaps reach as far as London; but we may comfort ourselves with the thought that the blow will fall most heavy where it ought to crush.

A letter from Paris dated March 6, says, "M. Necker was within an ace of being dismissed from his post yesterday, for not being able to raise his loan; the King intimated to him on his retiring, that no Minister of finance was worthy of employment, that could not guard against all possible inconveniencies of the like nature. M. Beaujon, and M. La Bord, two Parisian bankers, have agreed to raise the supplies for the ensuing six months."

The Belle Ville, a French ship of about 350 tons, laden with sugar, coffee, cotton, indigo, &c. bound from Guadaloupe to Bourdeaux, is taken by the Swiftsure privateer, belonging to Jersey, and carried in there.

April 14. Yesterday evening the Spanish Ambassador received an express from the Court of Madrid; and early this morning dispatches of the utmost consequence were sent away from the Secretary of State's office to Lord Grantham, at Madrid.

Dispatches are forwarded twice a week from the Spanish Ambassador to the Court of France.

This morning a messenger was sent with some instructions from the Admiralty to Sir Charles Hardy, at Portsmouth.

Extract of a Letter from Bristol, April 10.

"This morning was brought into this port by the Minerva letter of marque and Ranger privateer, both of this port, the Comte d'Artois, a French East-Indiaman, homeward bound, last from the Mauritius; she is deeply laden, 500 tons burthen, and her cargo cost in India 1,200,000 livres, besides private ventures, which is supposed to be near as much. The Ranger privateer of this port is expected in every tide, with her prize, the Louisa Elizabetha, another homeward bound East-Indiaman, which makes the third brought in here.

The French packet, which was thrown overboard, and taken up by one of the English sailors, contained some dispatches to the French East-India Company, with particular orders for them to send out a sufficient number of men of war to protect their homeward bound ships, or they must fall into the hands of the English, as they unluckily did last war; and likewise contained the account of their losing Pondicherry.

A letter from Kingston, Jamaica, dated February 26, says, "Last Wednesday his Majesty's ship the Ulysses, of 26 guns, brought into Port-Royal harbour, the Renommée, a French ship of 30 guns, nine pounders, with 300 seamen, and 50 marines; she had on board dispatches from the Court of Versailles, for the Governor of Cape François, before which harbour she was taken, after maintaining a running fight for upwards of twenty-seven leagues with the Ulysses."

From the PENNSYLVANIA GAZETTE, Feb. 17.

Camp, Rariton, February 9, 1779.

Conscious of having served my country faithfully for near four years, without once having my public conduct impeached. I little expected, at this time, to be charged with crimes of which, I believe, few who know me would have suspected me. I find, since I left Philadelphia, that the President and Council of the State, have preferred to Congress eight charges against me, for mal-administration, while commanding in the State; and that, not content in endeavouring in a cruel, and unprecedented manner, to injure me with Congress, they have ordered copies of the charges to be printed, and dispersed through the several States, for the purpose of prejudicing the minds of the public against me, while the matter is in suspense. Their conduct appears the more cruel and malici-

L O N D R E S, *15 Mars.*



NE lettre d'un Monsieur de Bourdeaux à une personne à Newcastle, dit, "que plus de 200 vaisseaux sont oisifs dans ce port faute de monde et de vaisseaux de guerre pour protéger leur commerce, ce qui cause un murmure général contre leur ministere: que Franklin et ses collègues sont dans une situation des plus critiques, n'osant pas se hasarder à sortir la nuit.

La capitale de France n'est pas la seule où il y a de fréquentes faillites, les villes les plus commerçantes, Marseilles, Rouen, Nantes, Bourdeaux, Lyon, et autres, sont aux abois. Dans la dernière, la banqueroute de Mess. Serans & Compagnie, donnera indubitablement le coup de grace à un grand nombre de négocians François; et le désastre se fera peut-être sentir jusqu'à Londres: mais nous pouvons nous consoler dans la pensée que le coup sera plus accablant où il doit écraser."

Une lettre de Paris, du 6 Mars, dit, "Mr. Necker a été hier tout prêt d'être démis de son poste, pour n'avoir pu lever son prêt. Le Roi lui donna à entendre en se retirant, qu'un ministre de finance qui ne pouvoit se garantir de tous les inconveniens possibles de cette nature, ne méritoit pas d'être employé. Mr. Beaujon et Mr. La Bord, banquiers Parisiens, se sont engagés de lever les subsides pour les six mois prochains."

La Belle Ville, navire François d'environ 350 tonnaux, chargé de sucre, de café, de coton, d'indigo, &c. allant de la Guadaloupe à Bourdeaux, a été pris par le corsaire le Swiftsure, de Jersey, et mené en ce dernier endroit.

Le 14 Avril. Hier au soir l'Ambassadeur Espagnol reçut un exprès de la Cour de Madrid, et aujourd'hui de grand matin on a expédié des dépêches de la dernière conséquence du bureau du Secrétaire d'Etat au Lord Grantham à Madrid.

Des dépêches sont acheminées deux fois la semaine de l'Ambassadeur Espagnol à la Cour de France.

Ce matin un messager a été envoyé avec des instructions de l'Amirauté à Messire Charles Hardy à Portsmouth.

Extrait d'une Lettre de Bristol, du 10 Avril.

"Ce matin la Lettre de marque la Minerve et le corsaire le Ranger, de ce port, ont amené un navire des Indes François nommé le Comte d'Artois, qui s'en alloit en France, et étoit parti en dernier de Mauritius: il est chargé en plein de 500 tonnaux, et sa cargaison a coûté aux Indes 1,200,000 livres, outre les aventures de divers particuliers, que l'on suppose valoir à peu-près autant. Le corsaire le Ranger, de ce port, est attendu à toutes les marées avec sa prise, la Louisa Elizabetha, autre vaisseau des Indes allant dans son pays, ce qui fait la troisième amenée ici."

Le paquet qui fut jeté à la mer, et ramassé par un matelot Anglois, contenoit quelques dépêches à la Compagnie des Indes Française, avec des ordres particuliers pour envoyer un nombre suffisant de vaisseaux de guerre pour protéger leurs vaisseaux qui vont en France; sans quoi ils tomberoient entre les mains des Anglois comme il arriva malheureusement la dernière guerre: il contenoit aussi la relation de la perte de Pondicherry.

Une lettre de Kingston, (dans la Jamaïque) en date du 26 de Février, dit, "Mecredi dernier le navire de sa Majesté l'Ulysses, de 26 canons, a amené dans le havre de Port-Royal, la Renommée, vaisseau de guerre François de 30 canons de neuf, 300 matelots et 50 troupes marines. Ce vaisseau avoit à bord des dépêches de la Cour de Versailles pour le Gouverneur de Cap François, devant lequel il a été pris, après s'être battu en retraite l'espace de plus de vingt-sept lieues avec l'Ulysses."

De la GAZETTE de la PENNSYLVANIE, du 17 Fevrier.

Camp à Rariton, le 9 Fevrier, 1779.

Affuré d'avoir fidelement servi ma patrie durant près de quatre ans, sans que l'on ait une seule fois accusé ma conduite publique, je ne m'attendois guère d'être chargé à présent de crimes, dont je crois que peu de ceux qui me connoissent auroient pu me soupçonner. J'ai appris depuis que j'ai quitté Philadelphie, que le Président et le Conseil de l'Etat, ont porté au Congrès huit accusations contre moi pour mal-administration tandis que je commandois dans l'Etat; et que non contents d'avoir tâché d'une maniere cruelle et inouïe, de me mettre mal dans l'esprit du Congrès, ils ont fait imprimer des copies de ces accusations et les ont dispersé dans les divers Etats, dans l'intention de prévenir les esprits du public contre moi, tandis que l'affaire est en suspens. Leur conduite semble d'autant plus cruelle et malicieuse, qu'ils ont fait leurs accusations après que j'ai

603, in making the charges after I had left the city, as my intention of leaving it was publicly known for four weeks before.

I beg leave to inform the public, that I have requested Congress to direct a Court-martial, to enquire into my conduct, and trust my countrymen will do me the justice to suspend their opinion in the matter, until I have an opportunity of being heard, and condemned or acquitted. I hope that the issue will shew, that instead of my being guilty of the abuses of power with which I am accused, the present attack upon me is as gross a prostitution of power, as ever disgraced a weak and wicked administration; and manifests a spirit of persecution against a man, (who has endeavoured to deserve well of his country) which would discredit the private resentments of an individual, and which ought to render any public body, who could be influenced by it, contemptible.

BENEDICT ARNOLD.

C O R K, MARCH 18.

Last Monday the St. Michael of Nantes, burthen 450 tons, mounts 14 guns; from St. Domingo, was brought into the river of Limerick, by the Sturdy Beggar, of Liverpool, Capt. Cowpar. She was taken in lat. 36, 0. N. long. 22. 0. W. and her cargo consists of 14 tierces and 4 barrels of sugar, 147 casks and 201 bags of coffee, 22 casks of indigo, 1 bale of cotton, and 246 hides.

Same day the Evans of Dartmouth, Capt. Benger, brought into the above river, a ship from Guadaloupe to Bourdeaux, mounting 16 guns, 350 tons, laden with 550 hhds. of sugar, 207 hhds. of coffee, and a parcel of cotton.

On Monday last the Le Lamone, of Bourdeaux, burthen 700 tons, laden with sugar, coffee, indigo, cocoa, and cotton, was brought into Crockhaven by the Alderney and Defiance privateers belonging to Jersey; and is valued at 80,000l. The Le Amité, of Bayonne, prize to the Alarm privateer of Guernsey, was also brought in there. They both took advantage of the convoy, and sailed with them for Guernsey.

Friday arrived at Kinsale, a St. Domingo ship of 600 tons, homeward bound, taken by the Ellen letter of marque of Liverpool, homeward bound from the West-Indies. She is worth 40,000l.

April 15. Yesterday a fleet of victuallers arrived here from New-York, after 33 days passage. The most favourable accounts of our affairs throughout the Continent, are received by this fleet, particularly from South-Carolina, where the brave General Archibald Campbell, has made rapid approaches towards Charlestown; and there was the greatest probability that he would be in possession of it by the end of last month: the rebel forces constantly retreated as our army advanced, and above 500 of their militia deserted and joined Gen. Campbell. Col. Butler has desolated the back settlements, and killed the greatest part of a militia regiment which opposed him. Mr. Washington continued at Philadelphia, where party matters are carried on to a great pitch, and the rebel Councils are in a most divided state; Arnold, Gates, Mifflin, and many other principal officers, openly declaring against the French alliance: in short, the rebels seem quite debilitated in most parts of the Continent, so that all parties succeed against them. The people in Boston are all starving for want of bread, and have sent many vessels to the Southward for flour, but none returned, there being above 100 sail of New-York privateers cruising on the coasts of America.

Tralee, March 17. On Monday the 15th inst. was brought into Valentiac river, in Iveragh, in this country, (by the Rover privateer of Bristol, Windsor Brown, commander) the Lewis Elizabeth, Le Gun, Captain, a French East-India-man, valued at 40,000l. laden with bale goods, indigo, pepper, coffee, gum-arabick, &c. She was taken a few days before, and brought in here being the next safe harbour.

From the SUPPLEMENT to the *Nova-Scotia Gazette*, of June 29.

H A L I F A X, June 29.

By a Letter from Annapolis we have the following accounts, extracted from the New-York Papers to the 19th inst. bro't by the Liverpool privateer, who arrived there in 5 days from New-York.

Extract of a Letter from Captain Henry, Senior Officer of his Majesty's ships in Georgia, to Sir G. Collier, dated Savannah, May 23, 1779, brought by the Solebay, Capt. Symmonds, in fifteen days from Savannah.

"The King's troops under Major-general Prevost crossed the Savannah River on the 29th of April, and marched from Purysburgh towards Charlestown, the rebels abandoning every strong post as our army advanced. We are now without loss in possession of James-island, John's-island, and all the South-side of Charlestown harbour, the rebels having abandoned and burnt Fort Johnston.—General Moultrie is in Charlestown with 1000 men, and General Lincoln at Dorchester, afraid to come on Charlestown-neck, lest we should get behind him. His Majesty's armed ship *Germaine* remains at Port-Royal for protection of the Inhabitants, who, together with all the other Islands, have sent in their submissions.—When the Vigilant and armed vessels sailed from hence they went thro' Collibogie-sound and Skull-creek into Broad river, and on their approach the rebels burnt Fort Littleton in Port-Royal, and abandoned another Fort on St. Helena, leaving it entire. We have taken the guns out of both.—Charlestown has offered to capitulate if they might remain neuter during the war—this was refused. Our army is in possession of several vessels on Ashley river."

In the rebel Papers on the contrary there is a particular account of a defeat said to have been received by the King's Army in attacking the lines of Charlestown on the 14th May, which is contradicted at New-York in a comparison thereof with the above letter of Capt. Henry's, and other letters of a much later date, even of the 5th of June from that quarter, which mention quite the reverse, besides that the Solebay sailed from Savannah the 2d of June.

The Solebay also brought advice that the *Arethusa* and *Ariel* were arrived at Savannah from St. Lucia, with an account that M. d'Estaing had again attempted to escape to sea, but Admiral Byron appearing in force to intercept him, the French fleet suddenly tacked in order to fetch into Port-Royal harbour, which was effected, but not perfectly:—the *Tonnant* of 80 guns, which was commanded by M. Bougainville, and the *Fantastique* of 64 guns, being in imminent danger of falling into the possession of the British, were wrecked and destroyed on the rocks of Martinico. It is said that the Count had embarked 4000 troops on board this fleet.

Our privateers are numerous and excellent to the Southward, and from the lists of prizes appear to be very busy and successful.

Sir Henry Clinton and General Vaughan are up their darling Hudson's River, they have taken Fort Fayette, and its garrison. The Master of the Liverpool gives a verbal account of their having compleatly surrounded a

eu quité la ville; car le dessein où j'étois d'en partir étoit publiquement connu quatre semaines auparavant.

Je prens la liberté d'informer le public, que j'ai prié le Congrès d'ordonner une Cour militaire, pour examiner ma conduite; et j'espère que mes compatriotes me feront la justice de suspendre leur opinion là-dessus, jusqu'à ce que j'aie trouvé l'occasion d'être entendu, condamné ou absous. J'espère que l'issue fera voir, que loin d'être coupable d'avoir méfisé de mon pouvoir comme on m'en a accusé, l'attaque présente que l'on me fait est un des plus grands abus de pouvoir qui aient jamais deshonoré une administration foible et perverse; elle manifeste un esprit de persécution (contre un homme qui a taché de mériter l'estime de ce pais) indigne du ressentiment privé d'un particulier, et qui doit rendre méprisable tout corps public sur lequel un tel esprit pourroit influer.

BENEDICT ARNOLD.

C O R K, le 18 MARS.

Lundi dernier le St. Michel, de Nantes, de 450 tonaux, montant 14 canons, venant de St. Domingue, fut amené dans la riviere de Limerick, par le Sturdy-Beggar de Liverpool, Capitaine Cowper. Il fut pris dans la lat. 46d. N. long. 20d. O. Sa cargaison consiste en 14 tierçons et 4 quarts de sucre, 147 quarts et 201 sacs de café, 22 quarts d'indigo, 1 bale de coton, et 246 côtes de cuir.

Le même jour l'Evans de Dartmouth, Capitaine Benger, amena dans la sudite riviere, un navire de la Guadaloupe allant à Bourdeaux, montant 16 canons, de 350 tonaux, chargé de 550 boucaux de sucre, 200 boucaux de café et une quantité de coton.

Lundi dernier le Lamone, de Bourdeaux, de 700 tonaux, chargé de sucre, de café, d'indigo, de coco et de coton, fut amené à Crockhaven par les corsaires l'Alderney et la Défiance, de Jersey. On l'évalue à 80,000l. sterling. L'Amité, de Bayonne, pris par le corsaire l'Alarme, de Guernsey, fut aussi amené ici. L'un et l'autre ont profité du convoi, et ont fait voile à Guernsey.

Vendredi arriva à Kinsale un navire de St. Domingue, de 600 tonaux, qui alloit en France. Il a été pris par la lettre de marque l'Ellen, de Liverpool, Capitaine Fall, venant des Isles. Il vaut 40,000l. sterling.

Le 15 Avril. Hier arriva une flotte de transports de provisions, après un passage de 33 jours. Nous recevons par cette flotte les nouvelles les plus favorables de nos affaires dans tout le Continent, particulièrement de la Caroline Méridionale, où le brave Général Archibald Campbell s'est avancé rapidement vers Charlestown. Elle nous apprend aussi, qu'il y avoit toute apparence qu'il en seroit en possession avant la fin du moi passé. Les troupes rebelles reculoient constamment à mesure que notre armée avança; et plus de 500 de leur milice avoit déserté et joint le Général Campbell. Le Colonel Butler a désolé les arrières établissemens, et tué la plus grande partie d'un régiment de milice qui s'étoit opposé à lui. Mr. Washington étoit toujours à Philadelphie, où les cabales sont portées à un haut point, et les conseils rebelles sont dans une grande division. Arnold, Gates, Mifflin, et plusieurs autres principaux officiers se déclarent ouvertement contre l'alliance de la France: en un mot, les rebelles semblent tout-à-fait affoiblis dans presque toutes les parties du Continent, de sorte que tous nos partis qui vont contre eux réussissent. Le peuple dans Boston meurt de faim par manque de pain, et ils ont envoyé des vaisseaux au Sud pour avoir de la farine, mais aucun n'est retourné, car il y a plus de 100 corsaires de la Nouvelle-York qui croisent sur les côtes de l'Amérique.

Tralee, 17 Mars. Lundi 15 présent le corsaire le Royer, de Bristol, Capitaine Windsor Brown, amena dans la riviere Valentiac, à Iveragh dans ce pais, la Louise Elizabeth, Capitaine Le Gun, navire François des Indes Orientales, estimé à 40,000l. sterling, chargé de marchandises en balles, d'indigo, de poivre, de café, de gomme arabique, &c. Il a été pris il y a quelques jours, et amené ici comme au premier port sûr.

Du SUPPLEMENT de la *Gazette d'Halifax*, du 29 Juin.

H A L I F A X, 29 Juin.

Par une Lettre d'Annapolis nous avons les relations suivantes, extraites des Gazettes de la Nouvelle-York jusqu'au 19 présent, apportées par le corsaire le Liverpool qui y arriva en cinq jours de la Nouvelle-York.

Extrait d'une Lettre du Capitaine Henry, Officier commandant les navires de sa Majesté dans la Georgie, à Messire G. Collier, datée à Savannah, le 23 Mai, 1779, apportée par le Solebay, Capitaine Symmonds en quinze jours de passage de Savannah.

"Les troupes du Roi, commandées par le Major-général Prevost traversèrent la riviere Savannah le 29 Avril, et marcherent de Purysburgh vers Charlestown, les rebelles abandonnant toutes leurs places fortes à mesure que notre armée avança. Nous sommes actuellement sans aucune perte en possession de James-island, de John's-island, de tout le côté du Sud du havre de Charlestown, les rebelles aiant abandonné et brulé le Fort Johnston.—Le Général Moultrie est à Charlestown avec 1000 hommes, et le Général Lincoln à Dorchester, n'osant venir sur l'isthme de Charlestown, de crainte que nous ne passions derrière lui. Le navire armé de sa Majesté le *Germaine* reste au Port-Royal pour protéger les habitans, qui, avec ceux de toutes les autres Isles, ont envoyé leurs submissions. Lorsque le Vigilant et les vaisseaux armés partirent d'ici ils passerent par la fonde de Collibogie et le Skull-creek dans la grande riviere; à leur approche les rebelles brulerent le Fort Littleton, au Port-Royal, et abandonnerent un autre Fort sur Ste. Helene, mais le laisserent entier. Nous avons pris les canons de ces deux forts. Charlestown a offert de capituler si on vouloit la laisser neutre durant la guerre; ceci a été refusé. Notre armée est en possession de plusieurs vaisseaux sur la riviere Ashley."

Dans les Gazettes des rebelles il y a au contraire une relation particuliere d'une défaite reçue, dit-on, par l'armée du Roi en attaquant les retranchemens de Charlestown le 14 Mai, laquelle est contredite à la Nouvelle-York dans une comparaison qu'on en fait avec la lettre ci-dessus du Capitaine Henry et autres de date postérieure de beaucoup, même du 5 Juin, de cet endroit, lesquelles disent tout le contraire, outre que le Solebay partit de Savannah le 2 Juin.

Le Solebay a aussi apporté la nouvelle que l'*Aréthuse* et l'*Ariel* étoient arrivés à Savannah de Ste. Lucie; et que l'on avoit appris par eux que Mr. d'Estaing avoit encore essayé de mettre en mer, mais que l'Amiral Byron aiant paru en force pour l'intercepter, la flotte Française avoit reviré subitement pour entrer dans le havre du Port-Royal, ce qu'elle avoit effectué, mais non pas entierement: le *Tonnant* de 80 canons, commandé par Mr. Bougainville, et le *Fantastique* de 64, étant dans un danger éminent de tomber entre les mains des Anglois, furent jettés et détruits sur les rochers de la Martinique. On dit que le Comte avoit embarqué 4000 troupes à bord de cette flotte.

Fort Defiance, containing 1500 troops; which they have summoned to surrender, under pain of the usual consequences, but the result had not been known at New-York when the Liverpool failed.—Mr. Washington, with an army slender in every sense of the word, is in a poor and solitary plight at Smith's Tavern in the Clove, or Highland desarts near Fort Montgomery, venturing to send out now and then 1500 only, to speculate at a reasonable distance Sir Henry's frolics.

The reinforcement had not arrived five days ago, but by letters from Portsmouth of the 11th of March, orders had come that morning for the ships at Spithead to hold themselves in readiness to sail at a few hours notice and Admiral Arbuthnot was expected there the next day, to take upon him the command of the fleet going to New-York. The Paper says, that an account from respectable authority was brought from Long-Island on the 18th of June of the appearance of a fleet, which from the great numbers, and the appearance of its convoy, must be that commanded by Admiral Arbuthnot, with the augmentations for the navy and army.

The Indians have begun in the back settlements. The panic and distresses there, are feelingly and passionately lamented in the rebel papers.—There are great divisions and embarrassments in Congress.—A general discontent and a spirit of defection prevails thro' all the Continent.—The blasted paper currency depreciates daily.—And a great part of Massachusetts-Bay is starving.

I have almost forgot to add, that by letters from the West-Indies so late as the 28th of May, the French fleet continued narrowly watched, and effectually blocked up in the harbour of Port-Royal.

Yesterday arrived here the ship Commerce, Capt. Richard Wood, a letter of marque belonging to Liverpool, carrying 14 guns and 41 men, 60 days from Waterford, with a cargo of provisions for the use of his Majesty's ships at this port.—On the 21st inst. at one o'clock P. M. about seven leagues to the Eastward of Canfo, he fell in with a fine new brig, an American privateer of 16 guns, and from the number of men she shewed in her tops and on her quarter-deck, appeared to be manned with 90 or 100 hands; a close engagement immediately commenced, and was continued yard-arm and yard-arm for four glasses, after which the privateer sheered off, and made all the sail she could, the damage which Capt. Wood received in his masts, sails, and rigging, with two feet water in his hold, prevented him from pursuing the chase with effect. Capt. Wood had 5 men dangerously and 4 slightly wounded in this engagement. One of his people it is supposed cannot live many hours, the three following days he was busy in repairing the damage he had received, and about one o'clock P. M. on the 25th inst. being about seven leagues to the Westward of Cape Canfo he saw a sail, upon which he immediately ordered to clear ship for action, which he had scarce been able to effect when the sail came up with him; she proved to be an American privateer schooner, carrying 14 four pounders on her main, and 4 three pounders on her quarter-deck, with swivels and small arms, and crowded with men—she gave him a broadside, which was immediately returned, and the action continued near an hour, at the beginning of which Captain Wood was wounded by a musket ball in the shoulder, the schooner shot a-head, fired her stern chaces, and tacked, passing close to windward, they tacked again and renewed the action so near, that Capt. Wood, by ordering a number of different sized shot to be crowded into the bow gun, drove two of the schooner's ports into one, which, with other damage she received, obliged her to shoot a-head again, but she renewed the action to leeward, and seemed determined to board Capt. Wood, which however by a well directed and constant fire he was lucky enough to prevent, and about six o'clock the schooner made off; in this last action four of Capt. Wood's men were dangerously wounded, and he received much damage in his hull and sails, and all his three masts are rendered entirely unserviceable.

CUSTOM-HOUSE; QUEBEC. Inwards.

Charming Sally, James Gilroy, from Halifax.
CLEARED FOR DEPARTURE.
Patsy, Lawrence Dooling, for Jamaica.

ADVERTISEMENTS.

TEN DOLLARS REWARD.

RUN-AWAY from the Subscriber, A

Negro Slave named *Ishmael*, about 35 years old, 5 feet 8 inches high, pretty much marked with the Small-pox, wears his own Hair which is black, long and curly; has black Eyes, broad Shoulders, and tone of voice peculiar to New-England, where he was born; reads English tolerably well, and can speak a little French: He had on an old Hat bedawbed with white Paint, an Ozeabrig Frock and Trowsers, a check Shirt, a short white flannel Jacket, and a pair of Mochinsons.

If any person apprehends said NEGRO, and gives notice thereof to the Subscriber living at the Batoe-gate, he or she shall receive TEN DOLLARS Reward, besides all reasonable Charges; but, whoever carries him off, entertains, or employs him after this public notice, will be prosecuted according to Law.

JOHN TURNER.

Montreal, July 16, 1779.

THIS is to inform the Public, that JOHN DOYLE,

Shipwright, who served as Master-carpenter and Serjeant of the Newfoundland Artificers, under the command of Capt. George Lawes, in the town of Quebec during its investiture by the Rebels in the winter of 1775 and 1776, intends to leave this Province; those whom he is indebted to are desired to send in their Accounts before the 12th day of August next.

Quebec, July 23, 1779.

†

To be SOLD by AUCTION.

A LOT thirty feet in front by about fifty-eight in depth, with a Stone-house one story high thereon erected; situate Rue des Jardins in the City of Quebec, joining on one side to the heirs Riverin, on the other side to Doctor M'Auly, and behind to Joseph Mounié. On Friday the 30th instant it will be finally adjudged at the Court of Common-pleas in the Jesuits College in Quebec.

Quebec, July 12, 1779.

A VENDRE par LICITATION,

UN Emplacement de 30 pieds de front sur 58 ou environ de profondeur, avec une Maison dessus construite en pierres à un étage, située en la ville de Québec rue des Jardins, joignant d'un côté aux héritiers Riverin, d'autre côté au Docteur M'Auly et par derrière à Joseph Mounié. L'adjudication s'en fera Vendredi 30me. Juillet présent mois, en la Cour des Plaidiers-communs tenante à Québec au Collège des Révérends Peres Jesuites. Québec, le 12 Juillet, 1779.

†

BERTHELOT DARTIGNY, Avocat.

Nos corsaires sont excellens et en grand nombre dans le Sud, et suivant les listes de leurs prises, ils semblent avoir beaucoup d'occupation et de succès.

Messire Henry Clinton et le Général Vaughan sont montés dans la riviere d'Hudson. Ils ont pris le Fort Fayatté et sa garnison. Le Maître du Liverpool rapporte verbalement qu'ils ont investi entièrement le Fort Defiance, contenant 1500 troupes, qu'ils ont sommé de se rendre sous peine des conséquences ordinaires; mais on n'en favoit point encore le résultat à la Nouvelle-York, au départ du Liverpool. Mr. Washington, avec une armée foible de toutes manieres, est dans un état pauvre et solitaire à la Taverner de Smith dans le Clove, sur des hauteurs désertes près du Fort Montgomery, d'où il hazarde quelque fois d'envoyer 1500 hommes seulement pour épier à une assez grande distance l'armée du Général Clinton.

Il y a cinq jours le renfort n'étoit pas encore arrivé, mais suivant des lettres de Portsmouth du 11 Mars, il étoit venu des ordres le matin de ce jour-là pour les vaisseaux à Spithead de se tenir prêts à partir au premier avis; on y attendoit l'Amiral Arbuthnot le lendemain pour prendre le commandement de la flotte allant à la Nouvelle-York. La Gazette dit, que l'on avoit reçu avis de bonne autorité de Long-Island le 18 Juin, qu'il avoit part une flotte, qui par le grand nombre de ses vaisseaux, et l'apparence de son convoi, doit être celle commandée par l'Amiral Arbuthnot avec les augmentations pour la marine et pour l'armée.

Les Sauvages ont commencé à faire des ravages dans les arrieres établissemens. La terreur panique et la détresse qui y régnent sont déplorées d'une maniere touchante et avec emportement dans les Gazettes rebelles. Il y a de grandes divisions et de grands embarras dans le Congrès. Un mécontentement général et un esprit de defection régnent par tout le Continent. L'argent de papier tombe journellement; et une grande partie de la Baie de Massachusetts est dans une famine extrême.

J'oubliois d'ajouter que par des lettres des Indes Occidentales du 28 Mai, nous apprenons que la flotte Française étoit toujours veillée de près, et bloquée dans le Port-Royal.

Hier arriva ici le navire le Commerce, Capitaine Richard Wood, lettre de marque de Liverpool, portant 14 canons et 41 hommes, en 60 jours de Waterford, avec une cargaison de provisions pour les vaisseaux de sa Majesté dans ce port.—Le 21 présent à une heure après midi, environ sept lieues à l'Est de Canfo, il rencontra un très beau brig-corsaire Américain de 16 canons, et par le nombre d'hommes qu'il parut dans ses hunes et sur son tillac, il sembloit avoir un équipage d'environ 90 à 100 hommes. Un combat de près commença d'abord et continua vergue à vergue durant quatre heures, après quoi le corsaire prit la fuite et fit autant de voile qu'il put; le dommage qu'avoit reçu le Capitaine Wood dans ses mats, voiles et agrès, et 2 pieds d'eau dans sa cale l'empêcha de le poursuivre avec succès. Le Capitaine Wood eut cinq hommes dangereusement et quatre légèrement blessés dans cette action. Il y a un de ses gens qui, à ce qu'on pense, ne sauroit vivre plusieurs heures. Il fut occupé les trois jours suivans à réparer le dommage qu'il avoit reçu; et vers une heure après midi le 25, étant environ sept lieues à l'Ouest du Cap Canfo, il aperçut un vaisseau, sur quoi il commanda aussitôt d'appareiller pour le combat, ce qu'il avoit à peine fini que ce vaisseau l'atteignit. C'étoit une goelette-corsaire Américaine, portant 14 canons de quatre sur son grand pont et 2 de trois sur son tillac, avec des pierriers, des fusils, et du monde en foule. Le corsaire lui tira une bordée qui lui fut rendue incontinent; le combat dura près d'une heure; au commencement le Capitaine Wood fut blessé par une balle dans l'épaule. Le corsaire passa à l'avant, déchargea ses canons de l'arriere et revira en passant tout près sous le vent, ils revirerent encore, et recommencerent le combat de si près, que le Capitaine Wood aiant ordonné de charger les canons d'avant d'une quantité de boulets de divers calibres, lui emporta deux sabords; ce qui, avec d'autre dommage, l'obligea de repasser à l'avant, mais il recommença l'action sous le vent, et parut déterminé à aborder le Capitaine Wood, ce qu'il eut cependant le bonheur d'éviter par un feu bien dirigé et constant, et vers 6 heures le corsaire s'éloigna. Dans cette dernière action quatre des gens du Capitaine Wood furent dangereusement blessés; et il reçut beaucoup de dommage dans le corps et les voiles de son vaisseau, et ses trois mats sont absolument hors d'état de pouvoir servir.

AVERTISSEMENTS.

Tournée d'Eté, 1779.

Les Honorables Juges de la Cour des Plaidiers-communs du District de Québec, aiant fixé leur Tournée au 16 Août prochain,

LE Public est averti, Que le premier siege tiendra

à Camouraska le dit jour 16 Août, et continueront ensuite aux jours qui seront fixés par les Ordres Circulaires qui seront envoyés. Et comme les dits Juges sont autorisés de décider des matieres qui regardent la Police, il est enjoint et ordonné à tous Officiers de Milice qui seront dans le cas de porter des plaintes, de se trouver aux lieux qui seront indiqués, aux fins d'être entendus et justice ordonné conformément au mérite de la cause ou sujet de plainte, et pour l'exécution des Ordonnances.

Par Ordre de la Cour,
Québec, le 21 Juillet, 1779.

BOISSEAU, Greffier.

Dix Piastras de Récompense.

IL s'est enfui de chez le Souffigné, un esclave Nègre

nommé *Ishmael*, d'environ 35 ans, 5 pieds 8 pouces de haut, marqué de la Picoche, ses cheveux sont noirs et frisés, ses yeux sont noirs, ses épaules larges, et il a un ton de voix particulier à la Nouvelle-Angleterre, qui est le lieu de sa naissance. Il sait lire Anglois passablement bien, et parle un peu François. Il portoit un Chapeau peinturé blanc, une Verruise et de grandes Culottes de toile d'Osnaourg, une Chemise de toile à careaux, un Jilet court de flanelle blanche, et des Souliers sauvages.

Quiconque arrêtera le dit Nègre et en donnera avis au Souffigné demeurant à la Porte du Bateau, recevra DIX PIASTRES de récompense, et tous les frais raisonnables lui seront remboursés; mais ceux qui l'emmeneront, l'entretiendront, ou l'emploieront après la publication du présent avertissement, seront poursuivis selon les Loix.

JOHN TURNER.

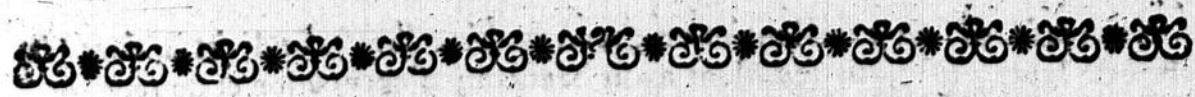
Montreal, 16 Juillet, 1779.

PIERRE GUY, Marchand à Montréal, aiant

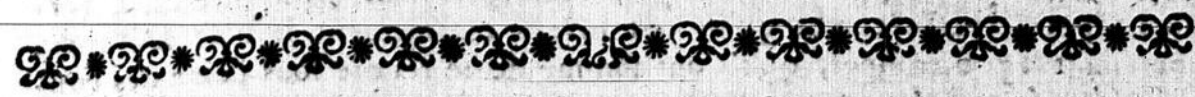
acquis la Terre du Sieur LOUIS LEDUC, sise et située au lieu appelé vulgairement le Quartier St. Joseph, près cette ville; bornée devant par le chemin du Roi, derrière par le nommé Perras, d'un côté par le chemin qui conduit d'un Domaine à l'autre de Messieurs les Seigneurs, et d'autre côté les Dames Religieuses de l'Hôtel Dieu; Si quelques personnes ont des droits par hypothèque sur la dite terre, il les prie de lui en donner avis d'ici au quinziesme jour d'Août prochain, passé lequel terme il se prévautra du présent Avertissement.

Montreal, ce 12me. Juillet, 1779.

†



POETS CORNER.



An Infallible RECEIPT for preserving MATRIMONIAL FELICITY.

TAKE of beauty and wit, what you happen to have; Each as pure and as simple as nature first gave; Mix them up with discretion, and stirring them well, Put good-humour two handfuls, for taste and for smell; Throw in plenty of smiles, but of frowns very few, For they injure each other as contraries do: If the Goodman's within, sit and chat by his side, Left your silence be construed moroseness or pride; But if ruffled abroad, in a pet he comes home, To soothe him, your cue must at all times be mum. Let your reasoning be soft, if you mean to reform, Reproaches won't mend, they will kindle a storm; With a smile bid him welcome, and part with a sigh, As a hint his return will alone give you joy: Let his friends be received with ease and respect, Lest he think himself glanc'd at by such a neglect, To these you may add what affection you please. But of fondness beware, for of love 'tis the leas; Let your own inclination proceed to his will, And of all things avoid the genteel deshabille. Then work them together, in the manner of paste, Candy'd o'er with good sense, and I'll warrant 'twill last.

ADVERTISEMENTS. TO BE SOLD,

For ready Money or short Credit, at 30 per cent. advance on the Cost in England,

ONE trunk of Belladine sewing Silk, exceedingly well laid in and properly assorted for the Trade of this Country; those who are inclined to purchase, may be inform'd of further particulars by applying to the Printer of this Paper. Quebec, July 13, 1779.

A VENDRE,

Pour argent comptant ou à court Crédit à 30 pour cent de bénéfice sur le prix d'Angleterre,

UNE malle de Soie à coudre très bien arrangée et assortie pour le Commerce de ce pais. Ceux qui souhaiteroient l'acheter pouront être plus particulièrement informés en s'adressant à l'Imprimeur. Quebec, 13 Juillet, 1779.

DISTRICT of MONTREAL, by virtue of a Writ of Execution issued out of His Majesty's Court of Common-pleas for the said District, at the Suit of Joseph La Croix against the Goods and Chattels, Lands and Tenements, which were of the late Leger Deveau, deceased, in the hands of Joseph Deveau, to me directed, I have seized and taken in Execution, as being late the property of the said Leger Deveau, a lot or piece of Land situate in the parish of Saint Vincent de Paul, on the Island Jesus, in the said District, containing one arpent and three quarters in front, by forty-four arpents in depth, bounded in the front by the River Jesus, behind by the middle of the Island Jesus, on one side by Joseph Deveau, and on the other side by Ambroise Charbonneau, with one half of a Stone-house, a Barn and a Stable thereon erected: Now this is to give notice, that I shall expose the said premises to Sale at public vendue, at my Office, in the City of Montreal, on Friday the sixth day of August next, at three of the clock in the afternoon; at which time and place the conditions of sale will be made known by EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

If any person or persons have any prior claim to the said premises by mortgage or otherwise, they are hereby required to give notice thereof in writing, to the said Sheriff, before the day of Sale. Montreal, March 25th, 1779.

DISTRICT de MONTREAL, by virtue of an Ordre d'Exécution émané de la Cour des Plaidiers-communs de sa Majesté pour le dit district, à la poursuite de Joseph La Croix contre les effets, terres et possessions appartenant ci-devant à défunt Leger Deveau, entre les mains de Joseph Deveau, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution, comme appartenant ci-devant au dit Leger Deveau, une portion de terre située dans la paroisse Saint Vincent de Paul, sur l'Isle Jesus, dans le dit district, contenant un arpent trois quart de front sur quarante quatre de profondeur, bornée devant par la riviere Jesus, derrière par le milieu de l'Isle Jesus, d'un côté par Joseph Deveau, et de l'autre par Ambroise Charbonneau, avec la moitié d'une maison de Pierre, une grange et une etable construites dessus. Or j'avertis par le présent que j'exposerai la dite terre et bâtimens en vente publique, à mon Bureau dans la ville de Montréal, Vendredi sixieme jour d'Août prochain, à trois heures après midi, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées par EDWD. WM. GRAY, Sheriff. Si quelqu'un a quelque prétension antérieure sur la dite terre et bâtimens par hypothèque ou autrement, il est par le présent requis d'en donner avis par écrit au dit Sheriff avant le jour de la vente. Montréal, 25 Mars, 1779.

LE Public est averti, que la Société de Dominique Du Bartzsch, pere et fils, (communément nommé par le Public Deberges) aiant Magasin à la Riviere Duchenes, est dissoute, et qu'ils travaillent chacun pour leur Compte particulier. DOMMINUQ. DU BARTZSCH.

PUBLIC notice is hereby given, that the Partnership of DOMINIQUE DU BARTZSCH, Father and Son (commonly known by Deberges) who kept their Store at River du Chêne, is dissolved, and that each transacts business for himself. DOMINIQUE DU BARTZSCH.

A VENDRE,

UNE belle CHAISE de POSTE à quatre rouës, avec un Harnois, &c. Elle est presque neuve, n'ayant jamais servi une année. Comme elle a un siege mouvant, elle peut être menée par un Postillon ou par un Cocher. Pour plus ample information il faut s'informer de l'Imprimeur.

TO BE SOLD,

A Handsome four wheeled POST CHAISE with Harness, &c. it is almost new, having never run a twelvemonth—it may be either drove by a Postilion or Coachman, having a moving Box. For further particulars enquire of the Printer.

A VENDRE, ou à LOUER,

UNE Boutique en fonte pour faire des Plats, des Assiettes, et toutes sortes de pots d'étaux, avec tous autres Ustensiles nécessaires à ce métier. Il faut s'adresser à la Veuve de Jean Baptiste Parent à Montréal.

J. BTE. CREVIER, Capitaine de Milice à St. Laurent, près Montréal, donne avis au public, que le Samedi trente-un du courant, à dix heures du matin, en l'Office de Mr. EDUARD WILLIAM GRAY, Ecuier, Sheriff en tout ce District, il sera exposé en vente, une terre appartenant ci-devant à Mr. François Noble Knipe, Marchand absent de la Province, en vertu d'une Exécution émanée de la Cour des Plaidiers-communs au dit Montréal, au profit du dit Sieur J. Bte. Crevier. La dite terre sise à La Côte de la Visitation, près Montréal, contenant environ quatre arpents de front sur trente arpents et plus de profondeur, avec une Grange construite dessus, joignant d'une côté la terre de La Bonté Masson et de l'autre les représentans Hubert, pardevant les représentans Mr. St. Ange Charly et pardevant le Domaine des Sieurs Seigneurs; auquel tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées. Toutes personnes qui auroient des prétensions antérieures sur la dite terre et bâtiment, par hypothèque ou autrement, sont requises par le présent, d'en donner avis par écrit au dit Sieur Sheriff avant le jour de la vente. Montréal, le 1 Juillet, 1779.

J. BTE. CREVIER, Captain of Militia at St. Laurent, near Montreal, hereby advertises the Publick, that on Saturday the thirty-first instant, at ten o'clock in the forenoon, will be sold at the Office of EDUARD WILLIAM GRAY, Esquire, Sheriff of the District of Montreal, a lot of Land, formerly belonging to Mr. Francis Noble Knipe, Merchant, now absent from this Province, by virtue of a Writ of Execution issued out of the Court of Common-pleas for the said District of Montreal, for the benefit of the said J. Bte. Crevier. The said lot is situated at the Côte de la Visitation, near Montreal, containing about four arpents in front by more than thirty arpents in depth, with a Barn thereon erected; joining on one side to the Lands of Labonté Masson, and on the other side to the Representatives of Hubert, in front to the Representatives of Mr. St. Ange Charly, and behind to the Domaine of the Seigneurs; at which time and place the conditions of Sale will be made known. All persons who may have any prior claims on the said lot of Land and Building, by mortgage or otherwise, are hereby required to give notice thereof in writing to the said Sheriff before the day of Sale. Montreal, July 1, 1779.

District de QUEBEC, EN vertu d'un Ordre d'Exécution, émané de la Cour des Plaidiers-communs pour le dit District, à la poursuite d'André Cameron, contre les effets, biens, terres et possessions de William Gow, à moi adressé, j'ai saisi et pris en Exécution, un emplacement situé sur la rue St. Charles, près le Palais de l'Intendant à Québec, d'environ quarante pieds de front sur environ quarante-cinq de profondeur, avec une maison de pierre d'un étage, et autres bâtimens y construits, borné devant par la dite rue, et derrière par John Hysler, joignant d'un côté à Archibald LaFort, et d'autre côté à William Mackenzie.—Or j'avertis par le présent, que j'exposerai les dits emplacement et maison en vente publique, à la Chambre d'Audience dans le Collège des Jésuites, Lundi vingt-troisième jour d'Août prochain, à onze heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées par JA: SHEPHERD, Sheriff. Ceux qui auroient quelque prétension antérieure sur les dits emplacement et maison, par hypothèque ou autrement, sont priés d'en avertir par écrit le dit Sheriff avant le jour de la vente. Québec, 21 Avril, 1779.

District of QUEBEC, BY virtue of a Writ of Execution issued out of his Majesty's Court of Common-pleas for the said District, at the suit of Andrew Cameron against the goods and chattels, lands and tenements of William Gow, to me directed, I have seized and taken in Execution a lot of Ground situate in St. Charles's street, near the Intendant's Palace at Quebec, containing about forty feet in front by about forty-five feet in depth, with a Stone dwelling-house one story high, and other buildings thereon erected, bounded in front by the said street and behind by John Hysler, joining on one side to Archibald LaFort and on the other side to William Mackenzie.—This is therefore to give notice, that I shall expose the said premises to publick sale, at the Court-house in the Jesuits College on Monday the twenty-third day of August next ensuing, at eleven o'clock in the forenoon, at which time and place the conditions of the sale will be made known by JA: SHEPHERD, Sheriff. Any person or persons having prior claims by mortgage or otherwise on the said premises are desired to send notice thereof in writing to the said Sheriff before the day of sale. Quebec, April 21, 1779.

DISTRICT de QUEBEC, EN vertu d'un Ordre d'Exécution, émané de la Cour des Plaidiers-communs de sa Majesté pour le dit district, à la poursuite de François Bellet contre les effets, biens, terres et possessions de Nicolas François Barbier à moi adressé, j'ai saisi et pris en Exécution une maison de seize pieds ou environ de front sur vingt-un pieds ou environ de profondeur, battie en pierre à un étage sur le niveau de la Rue de la Montagne de cette ville, aiant trois etages sur le derrière bornée par devant au niveau de la dite rue et par derrière au Sieur François Bellet, du côté du nord aux Heritiers Ponsis, et du côté du sud à la Dame veuve La Croix, le dessous de la dite maison appartenant au dit Sieur Bellet; j'avertis par le présent que j'exposerai la dite maison en vente publique à la Chambre d'audience dans le Collège des Jésuites, Lundi le second jour d'Août prochain à onze heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées par JA: SHEPHERD, Sheriff. Ceux qui auroient quelques prétensions antérieures sur les dits biens par hypothèque ou autrement, sont requis d'en donner avis par écrit au dit Sheriff avant le jour de la vente. Québec, 31 Mars, 1779.